



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20734>

Département(s) de publication : **20A**

Annonce n° **24-20734**

---

### Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

**Nom de l'acheteur Public** : Ville d'Ajaccio

**À l'attention de** : Sbraggia Stéphane, Maire

**Adresse** : 2 avenue Antoine Serafini, 20304 Ajaccio

**Coordonnées** :

**Téléphone** : +33 495525304

**Courriel** : [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet** : <http://www.ajaccio.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <https://www.marches-publics.info>

**Type de pouvoir adjudicateur** : Organisme de droit public

**Activité principale** :

Services généraux des administrations publiques

**Code NUTS** : FRM02

### Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://www.marches-publics.info>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées** :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://www.marches-publics.info>

### Section 3 - Description du marché

**Intitulé** : Délégation de Service Public pour l'exploitation du tennis Club du Casone à Ajaccio

**Numéro de référence** : AV23-43-1

**CPV - Objet principal** : 92330000

**Type de marché** : Services

**Description succincte** : Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres. Une visite sur site est obligatoire. La durée de la délégation de Service Public sera

au maximum de 12 ans et sera fonction du montant des investissements et de la durée d'amortissement nécessaire. Cette durée correspondra à l'évaluation financière de la durée d'amortissement des investissements nécessaires des infrastructures mises à disposition par la ville d'Ajaccio et compte tenu des modalités de rémunération du délégataire. Le contrat prendra effet sous réserve de sa signature par le Maire, de sa notification au délégataire et de sa transmission au représentant de l'Etat. Il doit débuter au 1er juillet 2024. La rémunération du délégataire est précisée dans le projet de contrat

### **Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :**

**Ce marché est divisé en lots :** Non

**Intitulé du lot :** Délégation de Service Public pour l'exploitation du tennis Club du Casone à Ajaccio

**Code(s) CPV additionnel(s) :**

**CPV - Objet principal :** 92330000

**Lieu d'exécution :**

**Code NUTS :** FRM01

**Lieu principal d'exécution ou de livraison :** Tennis club du CASONE 20000 - Ajaccio

**Description des prestations :** Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres. Une visite sur site est obligatoire. La durée de la délégation de Service Public sera au maximum de 12 ans et sera fonction du montant des investissements et de la durée d'amortissement nécessaire. Cette durée correspondra à l'évaluation financière de la durée d'amortissement des investissements nécessaires des infrastructures mises à disposition par la ville d'Ajaccio et compte tenu des modalités de rémunération du délégataire. Le contrat prendra effet sous réserve de sa signature par le Maire, de sa notification au délégataire et de sa transmission au représentant de l'Etat. Il doit débuter au 1er juillet 2024. La rémunération du délégataire est précisée dans le projet de contrat

**Critères d'attribution :**

- Qualité technique du projet d'exploitation : 60% Propositions financières contractuelles : 40%
- Qualité technique du projet d'exploitation : 60% Propositions financières contractuelles : 40%

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :**

Non

### **Section 4 - Conditions de participation**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévue à l'article R.3123-16 du Ccp

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévue à l'article R.3123-16 du Ccp

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisées au cours du ou des derniers exercices disponibles et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la délégation

**Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisées au cours du ou des derniers exercices disponibles et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la délégation

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** Liste des principales prestations effectuées au cours de la ou des dernières années

**Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :** Liste des principales prestations effectuées au cours de la ou des dernières années

## Section 5 - Procédure

**Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :** Oui

**Renseignements d'ordre administratif**

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** français

## Section 6 - Renseignements complémentaires

**Informations complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> - Les sous critères sont indiqués au règlement de la consultation. Financement par le budget de la commune

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

**Nom Officiel :** Tribunal administratif de Bastia

**Adresse :** Villa Montépiano, 20407 Bastia

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 495328866

**Télécopieur :** +33 495323855

**Courriel :** greffe.ta-bastia@juradm.fr

**Adresse internet :** <http://www.telerecours.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

**Nom Officiel :** Le Comité Consultatif Interrégional De Règlement Amiable Des Différends Relatifs Aux Marchés Publics De Marseille

**Adresse :** Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar), Place Félix Baret, 13282 Marseille Cedex

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 484354554

**Télécopieur :** +33 648066274

**Courriel :** catherine.pietri@paca.gouv.fr

**Précisions concernant les délais d'introduction de recours :** Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois

suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après: [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr);

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2024**